Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 114 (1988)
Heft: 26

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Concours

Organisateur	Sujet CP : concours de projet CI : concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Ville de Neuchâtel	Restructuration et agrandissement de l'Hôpital Pourtalès, Neuchâtel, CP	Architectes domiciliés ou installés dans le canton de Neuchâtel depuis le 1er janvier 1987 ; architectes originaires du canton de Neuchâtel (REG A ou B), domiciliés en Suisse ou à l'étranger ainsi que des architectes invités	16 déc. 88 (4 juillet-12 août 88)	
Office des constructions fédérales, Berne	Plan directeur et extension de l'EPFZ-Hönggerberg, CI	Architectes suisses ou domiciliés ou établis en Suisse depuis le 1er janvier 1987. De plus, étudiants en architecture répondant à ces critères, à l'exclusion des assistants de professeurs faisant partie du jury	16 déc. 88 (31 août 88)	
Europan Schweiz/Suisse/Svizzera	Habitat expérimental, CI	Architectes diplômé(e)s ETH-Z, EPFL, EAUG, ETS et architectes inscrit(e)s au registre A. Limite d'âge : 40 ans non révolus au 28.10.88	16 janv. 89 (28 oct. 88)	20/88 B 154
Ville de La Chaux-de-Fonds	Construction de 200 logements aux Cornes-Morel, CP	Urbanistes et architectes domiciliés dans le canton avant le 1er janvier 1988, inscrits au REG neuchâtelois A ou B des architectes, architectes originaires du canton de Neuchâtel et cinq bureaux invités	30 janv. 89 (31 oct. 88)	
Commune de Viège	Aménagement de Viège-Ouest, CI	Architectes et professionnels domiciliés ou établis en Suisse depuis le 1er janvier 1988 ou ressortissants suisses	31 janv. 89 (30 nov. 88)	18/88 B 130
Fondation Roi-Baudouin, rue Bréderode 21, B-1000 Bruxelles	Mise en valeur du site de la bataille de Waterloo (B), CI	Professionnels et étudiants ressortissants de la CEE dans les disciplines de l'architecture, de l'urbanisme, de l'aménagement paysager et du graphisme	15 fév. 89 (15 oct. 88)	15-16/88 B 110
Municipalité de Carpi, Italie	Parc à Fossoli, Italie, concours international	Ouvert aux architectes, ingénieurs et paysagistes, individuellement ou en équipes, auxquels peuvent se joindre les professsionnels détenteurs d'un diplôme d'agronome ou de forestier, habilités à exercer dans les pays d'Europe	28 fév. 89 **(Nouveau : 31 oct. 88)**	15-16/88 B 110
Association des communes de l'hôpital de district	Hôpital de la Gruyère, CI	Architectes REG A et B des cantons de Berne, Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais ou Vaud établis ou domiciliés au moins depuis le 1er janvier 1988	6 mars 89 **(Nouveau : 19 sept. 88)**	18/88 B 130
République et canton de Neuchâtel	Construction d'un nouveau centre administratif cantonal à La Chaux-de-Fonds, CP	Architectes établis ou domiciliés dans le canton avant le 1er janvier 1988, inscrits au REG neuchâtelois des architectes, architectes originaires du canton de Neuchâtel inscrits au REG A ou B avant le 1.1.1988	17 mars 89 (12 oct. 88)	22/88 B 179
Ecole d'architecture de l'Université de Wisconsin (Etats-Unis)	« Visions pour la ville du futur », concours international	Architectes et urbanistes de toutes nationalités ; les équipes pourront comporter des professionnels de toutes les disciplines et des étudiants	31 mai 1989 (31 oct. 88)	17/88 B 118
Etat de Vaud	Restructuration du relais autoroutier de Bursins, CP	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois, établis ou domiciliés dans le canton de Vaud avant le 1er mai 1988 ou originaires du canton de Vaud établis hors du canton avant la même date	17 mars 89 (20 déc. 88)	23/88 B 182
Direction d'arrondissement CFF II, commune de Cham/ZG	Aménagement du quartier de la gare, CP	Architectes établis ou domiciliés dans le canton de Zoug depuis le 1er janvier 1988 ou originaires de ce canton	31 mars 89 (31 janv. 89)	
Administration communale	Centre scolaire à Orsières, CP	Architectes établis en Valais avant le 1er janvier 1988 et architectes valaisans établis en Suisse avant la même date	Avril 89 (18 nov. 88)	23/88 B 182

Nouveau dans cette liste

Ville de Lausanne, Direction des travaux et Direction des finances	Bâtiments du front de lac, Ouchy, CP	Architectes reconnus par l'Etat de Vaud, établis ou domiciliés dans la commune de Lausanne au moins depuis le 1er janvier 1988 ainsi que cinq architectes invités	24 avril 89 (23 déc. 88)	25/88 p. 17 des annonces